

DATE DE
CONVOCATION

16 Juin 2025

N° 27.299.25/26

DÉPARTEMENT DE L'EURE
CANTON EVREUX NORD

MAIRIE
DE
GRAVIGNY



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers

En exercice 26

Présents 19

Votants 23

L'an deux mille vingt-cinq, le 23 Juin à 19 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CRETOT Didier, Maire

Etaient présents :

Objet :

Attribution du marché :
Création espace de
loisirs
intergénérationnel et des
cheminements doux
avec passerelle.

Didier CRETOT, Christophe LATOUCHE, Brigitte RAMETTE, Marc ALBERT, Corinne LUCAS, David PERREAU, Manuel CRETOT, Pascal LEVEAU, Brigitte RICAUX, Sonia LEMASSON-BAUMANN, Xavier LORDET, Pascal DOAT, Florence PIQUET, Yann LEMASSON, Nicolas PALOC, Patrik WATEL, Géraldine VALOUR, Jean-Luc TANQUEREL, Claire MOURAUD,

Le quorum est atteint

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Florence DAMERON à Mr Marc ALBERT

Mr Maxime HUMBERT à Mr David PERREAU

Mme Brigitte BOULAT-DAUFRENE à Mr Jean-Luc TANQUEREL

Mr Jean Pascal LECOQ à Mr Patrik WATEL

Absents :

Mr BENOUDA Abdelkader

Mme Jocelyne DUCHESNE

Mme Gwendoline LEBLANC-GONSARD

A été élu secrétaire de séance : Mr Jean-Luc TANQUEREL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L2123-1 et R2123-1 du code de la Commande Publique sur la Procédure Adaptée

Vu la consultation des entreprises lancée le 23 mai 2025

Vu l'avis formulé par la Commission
le 19 juin 2025

Envoyé en préfecture le 30/06/2025
Reçu en préfecture le 30/06/2025
Publié le
ID : 027-212702997-20250623-272992526-DE

S²LOW

Considérant que les lots étaient réguliers,

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'ATTRIBUER le marché de travaux « Création espace de loisirs intergénérationnel et des cheminements doux avec passerelle » aux entreprises ci-dessous :

- Lot 1 : GUERIN TP
- Lot 2 : ABC JARDIN
- Lot 3 : VALLOIS
- Lot 4 : AMEXBOIS – version variante

Article 2 : d'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à ce marché (avenant, décompte, toute formalité...) sur sa durée

Fait et délibéré à Gravigny,

Pour extrait certifié et conforme

Le Maire

